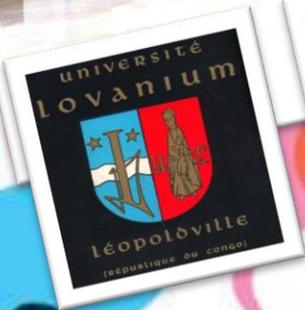




REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

UNIVERSITE DE KINSHASA

SECRETARIAT GENERAL A LA RECHERCHE



HEBDOMADAIRE DE LA RECHERCHE N°70/2024

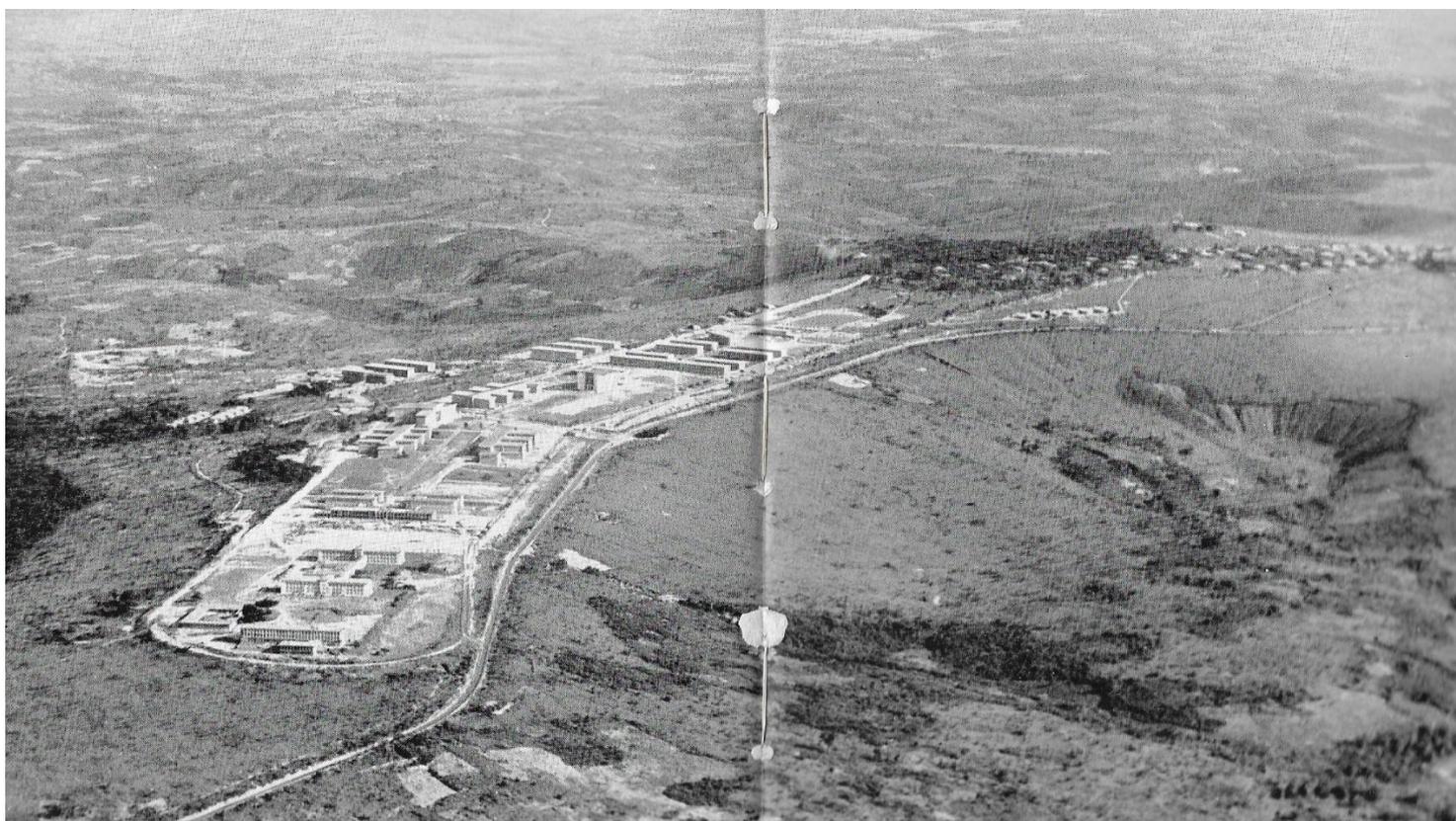
(Semaine 8, du 19 au 24 février 2024)

Responsable de l'édition : Marie-Claire Yandju ; Rédaction : Patrick Memvanga, Niclette Thoa, Julie Ndaya ;

Maquette et mise en forme : Patrick Memvanga, Hervé Sabi

RECHERCHE ET COOPERATION UNIVERSITAIRE INSTITUTIONNELLE (CUI) DES UNIVERSITES BELGES FRANCOPHONES (CIUF/ARES) AVEC L'UNIVERSITE DE KINSHASA

La recherche et la coopération institutionnelle de l'Université de Kinshasa remontent aussi loin que les origines de cette dernière et ont évolué au gré des événements qu'elle et/ou notre pays a/ont connu. Pour décrire l'évolution de ce couple dans le temps, il faut considérer cinq principales étapes : (i) 1954-1963, (ii) 1964-1970, (iii) 1971-1980, (iv) 1981-2000 et (v) 2001 à ce jour. Traiter de la recherche et de la coopération universitaire internationale, c'est aussi toucher aux domaines de l'enseignement et des études (enseignants, étudiants, programmes d'études), aux domaines de la recherche proprement dite (programmes de la coopération, informations scientifiques) et aux domaines de l'administration et de l'organisation universitaire [1].



Université de Lovanium 1957

Les origines de notre université se situent vers l'année 1925 quand l'Université de Louvain, en Belgique, décida de créer à Kisantu, dans le Kongo Central, un Centre médical pour la formation d'infirmiers et d'assistants médicaux et, plus tard, en 1932, un Centre pour la formation d'assistants agricoles. En 1947, une Ecole supérieure des sciences administratives et commerciales vint s'ajouter aux deux centres précédemment créés à Kisantu pour déboucher tous les trois à la création du Centre universitaire LOVANIUM dont le nom rappelle l'institution créatrice. Lovanium fut alors reconnu comme établissement d'utilité publique par un Arrêté royal du 21 février 1949. Ensuite, il fut pris, en 1950, la décision d'installer Lovanium à Kinshasa, sur la vaste colline du Mont Amba, à 4 km de Kimwenza. Prélevée dans un mur du plus ancien bâtiment des Halles de l'Université de Louvain, la première pierre du bâtiment de la Faculté des Sciences de Lovanium fut posée le 26 septembre 1954.

Si le 15 janvier 1954, le Recteur R P Schurmans ouvrait pour la première fois la section préuniversitaire de Lovanium, devant quelques professeurs belges en faveur de quelques étudiants venus de toutes les provinces du Congo, du Rwanda-Urundi et des autres pays africains et européens, afin de suivre un cycle des cours complémentaires pouvant leur donner accès aux études universitaires, le 12 octobre 1954, le Chanoine Luc Gillon (1954-1967), premier Recteur de l'Université Lovanium ouvrait solennellement la première année académique.



Mgr LUC GILLON Recteur de l'Université Lovanium

Depuis lors, l'Université Lovanium se développa chaque année jusqu'à ce que la loi belge du 14 juillet 1959 admit l'équivalence des diplômes conférés par les universités congolaises et les universités belges,

sur base des résultats obtenus après enseignement et recherche par les étudiants ; justifiant ainsi la bonne coopération universitaire Louvain-Lovanium.



Visite du Président Joseph Kasa-Vubu à l'Université Lovanium

Dans le cadre de cette coopération, quelques événements méritent d'être cités durant cette période : (i) visite de Sa majesté le Roi Baudouin à l'Université Lovanium (18 mai 1955), (ii) érection canonique de l'Université Lovanium et création de la Faculté de théologie (25 avril 1957), (iii) installation du réacteur nucléaire expérimental (avril 1959), et (iv) visite officielle du premier Président du pays, Mr Joseph Kasa-Vubu et inauguration de la section anglophone de l'Université Lovanium (30 octobre 1962).

A l'issue de l'année académique 1962-1963, l'enseignement universitaire comptait : une cinquantaine de sections d'études différentes, plus de deux cent professeurs de nationalités diverses et environ un millier d'étudiants représentant vingt-huit nationalités différentes : Congo, Allemagne, Angola, Basutoland, Belgique, Burundi, Cameroun, Chine, Congo Brazzaville, Egypte, Ethiopie, France, Grande Bretagne, Grèce, Inde, Italie, Kenya, Nigeria, Pakistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Rhodésie du Nord, Rhodésie du Sud, Rwanda, Soudan, Tanganyika et Uganda [2].

Si l'Université de Kinshasa a été créée en 1954, celle de l'Université de Lubumbashi a vu le jour en 1956 et l'Université de Kisangani en 1963. Chacune de ces universités va évoluer de manière autonome tout en coopérant avec les autres institutions nationales ou étrangères poursuivant les mêmes objectifs. A partir d'elles, d'autres Universités et Instituts supérieurs vont être créés, constituant ainsi la base de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU) du pays. Toutes ces institutions vont coopérer entre elles avec une prédilection, toutes avec l'Université de Kinshasa.



Visite de Mr Wachuku, Ministre des Affaires Etrangères nigérian aux étudiants nigériens à Lovanium 1957

Dans le document « Université Lovanium de Kinshasa : liste des diplômés, édition 1970 », nous lisons que l'université Lovanium a proclamé 1076 diplômés dont 812 Congolais, 171 Africains non-Congolais et 93 non-Africains ; et a délivré 299 certificats dont 74 Congolais 28 Africains non-Congolais et 197 non-Africains. Aux nationalités déjà citées précédemment, il faut ajouter : l'Autriche, le Canada, le Dahomey, le Danemark, l'Espagne, la Suisse et la Tanzanie. D'aucuns pourraient reconnaître que

durant la période 1964-1970, l'Université Lovanium a sensiblement augmenté son taux de coopération en matière estudiantine [3].



La situation politique du pays va freiner cet élan de la coopération et le 6 juin 1971 le Bureau politique du Mouvement Populaire de la Révolution va prendre la décision de constituer une commission de réforme de l'ESU qui va déboucher sur l'Ordonnance-Loi N°71/075 du 06 août 1971 portant création de l'Université Nationale du Zaïre (UNAZA) telle que modifiée par les Ordonnance-Loi N° 72/002 du 12 janvier 1972 et 74/022 du 12 janvier 1974. Tous les Etablissements d'Enseignements Supérieurs (EES) du pays venaient donc d'être fusionnés pour « être en état d'assurer l'ensemble des services nécessaires à la société moderne et de s'adapter constamment aux besoins de celles-ci », justifiait la commission créée à cet effet [4]. Cette fusion des EES dura jusqu'en 1980.

En 1981, les EES vont s'autonomiser. L'Université de Lovanium va passer de l'Unaza, Campus Universitaire de Kinshasa à l'Université de Kinshasa (UNIKIN) ; l'Université Officielle du Congo, de l'Unaza, Campus Universitaire de Lubumbashi à l'Université de Lubumbashi (UNILU) et enfin l'Université Libre du Congo, de l'Unaza Campus Universitaire de Kisangani à l'Université de Kisangani (UNIKIS). Les Instituts Supérieurs Techniques (IST) assurent la formation supérieure professionnelle tandis que les Ecoles Normales Supérieures (ENS) deviennent des Instituts Supérieurs Pédagogiques (ISP). Pour l'Unikin, cette situation de vache maigre sur le plan de la coopération va durer jusqu'en 2000.

La recherche et coopération internationale vont redémarrer à l'Unikin à partir de l'an 2000. Le témoignage fait par le Pr Pascal Kapagama dans le Recueil des témoignages en souvenir du feu Pr Jacob Sabakinu Kivulu permet d'en saisir la portée : « ...le grand succès de l'organisation de cette rencontre scientifique internationale (Symposium International de Kinshasa sur la crise du Grand Lac du 4 au 8 décembre 2000) inspira

le Recteur Mpeye Nyango de confier à Jacob Sabakinu, la conception d'une structure de la coopération qui canaliserait tous les bénéfices engrangés dans une tournée euro-américaine qu'il venait de réaliser en compagnie du Professeur Mwabila Clément, Secrétaire Permanent du Conseil d'Administration des Universités publiques de la RDC....A peine nommés, nous devrions recevoir en 2001, une première mission d'écoute des universités belges francophones et flamandes, soit la Commission Universitaire au Développement (CUD), regroupant les universités francophones de Belgique et le Vlaamse Interuniversitaire Raad-Universitaire OntwikkelingsSamenwerking (VLIR-UOS), regroupant les universités néerlandophones de Belgique » [5]. Concernant la CUD, la période de la coopération avec l'Unikin est répartie en 5 programmes (P), souvent quinquennaux, de P1 à P5.



1.1. Le premier programme P1 (2001-2002) a permis de réaliser 9 actions ponctuelles à financement limité. Il s'agit de : (i) l'achat des huiles de transformateurs, pour cabines électriques de l'Unikin, (ii) la réhabilitation du premier Guest House, Maison O15, (iii) l'appui matériel à la Cellule de coopération et des relations internationales, (iv) l'érection de la Cellule d'interface électronique, la Backbone, (v) l'appui financier à des thèses de doctorat en souffrance, (vi) l'appui à la publication des annales des facultés, (vii) le soutien des missions des chercheurs en Sciences Humaines, (viii) l'appui au fonctionnement des laboratoires de Sciences de Base et (ix) le financement de l'encodage des travaux de fin de cycle et de mémoires.

1.2. Le deuxième programme P2 (2003-2007) comportait 14 projets. Il s'agit de (i) renforcement des capacités des Sciences de Base, Faculté de Médecine, (ii) renforcement des capacités de la Faculté Polytechnique, (iii) renforcement des capacités en sciences humaines, (iv) renforcement des sciences de base (Faculté des Sciences), (v) appui à la biologie et à l'agronomie, (vi) acquisition de l'outil didactique pour le renforcement des capacités fonctionnelles de la Faculté de Pharmacie, (vii) observatoire du développement humain et social (ODHS), (viii) appui à l'administration centrale, (ix) formation des médecins spécialistes en anesthésie et réanimation, (x) informatique et droit, (xi) appui au département de communication, (xii) appui à la cellule de coordination, (xiii) Backbone et désenclavement de l'Unikin et (xiv) appui à la pédagogie universitaire.

1.3. Le troisième programme P3 (2008-2013) était construit sur 4 principaux résultats : (a) les services communs stratégiques (bibliothèques, informatique, communication externe, gestion administrative) sont améliorés, (b) la recherche de qualité disponible est augmentée, (c) la relève académique de qualité disponible est améliorée et (d) les recherches-actions orientées vers la collectivité et les entreprises sont augmentées.

L'objectif global du programme était « *la formation des ressources humaines compétentes, disponibles et capables de contribuer au développement de la RDC* ». En vue d'atteindre les objectifs visés et de réaliser les résultats escomptés, 11 projets regroupés en 3 pôles (biologie-santé publique ; éco-énergie-développement ; pauvreté-état de droit) et un appui aux services communs stratégiques ont été mis en œuvre. Il s'agit des 11 actions d'intégration suivantes : (i) biologie moléculaire, (ii) santé publique et assainissement du milieu (exécution par les facultés de Médecine, d'Agronomie, de Pharmacie, et de Sciences), (iii) systèmes énergétiques et biocarburants, (iv) modélisation mathématique et physique de phénomènes environnementaux), (v) gestion des ressources naturelles (exécution par les facultés de Polytechnique, de Sciences, d'Agronomie, de Pharmacie) ; (vi) sciences sociales et pauvreté, (vii) état de droit et reconstruction de la RDC (exécution par les Facultés de Sciences politiques, sociales et administratives ; Lettres et Sciences Humaines et Droit) et (viii) désenclavement de l'université, (ix) renforcement des capacités de l'administration centrale de l'Université, (x) appui aux ressources documentaires, (xi) les moyens de diffusion et de vulgarisation : radio campus (exécution par les bibliothèques universitaires (centrale et facultaires), le Secrétariat Général Administratif de l'Unikin et la Faculté des Lettres et Sciences Humaines) [6].

1.4. le quatrième programme P4 Conçu dans un contexte de faible implication des autorités de l'UNIKIN au cours du dernier programme institutionnel 2008-2012, devait se consacrer essentiellement à l'amélioration de la recherche à l'UNIKIN et prévoyait deux périodes (2014-2016 & 2018-2020) de trois ans chacune, avec l'obligation d'atteinte des résultats. Ce programme pouvait donc être qualifié de programme de remédiation, programme ad hoc (PAH) et l'année 2017 devrait être considérée comme l'année de transition entre les deux périodes triennales. De même, l'année 2021 était considérée comme l'année de transition entre le P4 et le P5.

Le quatrième programme 2014-2016 visait donc à améliorer la qualité de la recherche à l'UNIKIN à partir de la formation des chercheurs dès le niveau de 3^e cycle DEA/DES. Il se déclinait en 2 phases : phase1/2014 : finalisation des thèses commencées en P3 mais non terminées à l'issue de P3 et phase2/2015-2016 dont les activités visaient les résultats attendus suivant : (i) R1 : les chercheurs sont mieux intégrés au monde scientifique national et international avec comme activités : la formation aux TIC et à la recherche bibliographique ; l'attribution des bourses de mobilité, les publications des annales facultaires, la relecture des articles proposés pour une publication, le soutien à des publications Open Access, les ateliers de recherche, le montage de projets, l'accompagnement de projets et l'information sur le financement de projets ; (ii) R2 : La formation méthodologique à la recherche est améliorée avec comme activités : la formation transversale à la méthodologie de recherche et les formations disciplinaires, et (iii) R3 : Les capacités d'expérimentation et de travail de terrain sont renforcées avec comme activités : « treize projets pour des travaux de terrain et de laboratoires ».

1.5. Année 2017 : l'évaluation positive du P4 a permis à l'UNIKIN de bénéficier du programme PAH 2016-2021.

1.6. Le Programme 4 BIS (PAH 2018-2021) avait pour objectif général de renforcer les missions fondamentales de l'UNIKIN par des connaissances scientifiques actualisées de haut niveau. L'objectif spécifique qui visait d'appuyer la qualité scientifique de la recherche à l'UNIKIN devait permettre d'atteindre trois résultats : (i) la formation à la recherche doctorale est améliorée (12 doctorants préparant leurs thèses en cotutelle entre l'UNIKIN et les universités de la FWB), (ii) la recherche post doctorale et académique est renforcée et (iii) les capacités institutionnelles de recherche de l'UNIKIN sont renforcées par l'appui à la mobilité des post-docs, des promoteurs et des encadrants de ces 12 thèses et/ou des autres chercheurs, à la formation thématique des chercheurs comme aux TIC, aux projets bancables, aux logiciels d'analyse des résultats ainsi qu'à l'appui à l'institutionnalisation et à la structuration de la dynamique de recherche à l'UNIKIN par le biais de la Cellule d'Appui à la recherche (CAR) .

1.7. Année 2021 : l'évaluation pleinement positive par l'ARES du programme Ad Hoc 2014-2021 a permis à l'UNIKIN de bénéficier de nouveau d'un programme quinquennal.

1.8. Le 5^{ème} Programme quinquennal (2022-2027). L'objectif général du P5 est de renforcer les missions fondamentales de l'UNIKIN par l'amélioration de ses capacités de réseautage, le renforcement de la qualité de recherche, le service à la communauté et à la formation avancée. L'objectif spécifique est d'appuyer l'internationalisation et la recherche transdisciplinaire à l'UNIKIN. Cet objectif spécifique contribue aux Objectifs de Développement Durable, s'inscrit dans l'Objectif Général de l'Instrument Appui Institutionnel (AI) de l'ARES et participe aux objectifs stratégiques de l'UNIKIN (Plan Stratégique de l'UNIKIN 2023-2028) [7]. Pour ce faire, six résultats ont été assignés à l'Equipe de Coordination (EC) de l'Appui Institutionnel (AI) : (1) la stratégie d'internationalisation de l'UNIKIN est développée et mise en œuvre, (2) les capacités collectives de recherche de l'UNIKIN sont valorisées et reconnues à partir du Nexus-Population-Développement-Environnement et santé, (3) le rayonnement et l'identité plurielle de l'UNIKIN sont renforcées grâce à la visibilité, au renforcement et au travail en commun des réseaux d'alumni et/ou des femmes académiques et scientifiques de l'UNIKIN, (4) celle-ci dispose des ressources et des compétences pour réaliser une recherche innovante et transdisciplinaire au service de la société congolaise, (5) la recherche transdisciplinaire à l'UNIKIN est valorisée, viabilisée et amplifiée grâce à l'amélioration de la circulation et de la fluidité des informations au sein de l'UNIKIN et vers l'extérieur et (6) les patrimoines scientifiques et de service de l'UNIKIN sont valorisés à partir d'initiatives d'étudiants et des chercheurs, favorisant les connections entre ces patrimoines. En fait, le Programme se décline en 6 résultats spécifiques mais interconnectés, qui seront mis en œuvre en concertation avec les autorités et certaines structures de l'UNIKIN (Cellule d'Appui à la Recherche, Cellule de Coopération et des relations internationales, etc.). C'est avant tout sur l'amélioration de la qualité et de la visibilité de la recherche, qui se développe au service de la communauté et en lien avec le monde des entreprises, que mise le Programme pour renforcer le rayonnement de l'UNIKIN. Ceci permettra à l'UNIKIN de développer son leadership à différents niveaux, et notamment en matière d'internationalisation, de recherche transdisciplinaire, en général et en lien avec les aspects de genre et d'environnement, mais aussi dans des domaines thématiques de recherche pluridisciplinaire à forte demande internationale ou dans le cadre de ses patrimoines scientifiques. Le Programme AI doit être vu comme un programme d'impulsion qui facilite le développement d'autres projets et l'obtention d'autres appuis et financements, notamment grâce à l'amélioration de la visibilité de l'UNIKIN et de sa recherche. Mais également grâce au renforcement des compétences et de l'information pour obtenir des financements, au rapprochement

entre l'université et la société civile et le monde des entreprises, en valorisant les alumni et avec l'aide de nouveaux partenariats développés grâce à une représentation de l'UNIKIN au centre-ville, et aux réseaux internationaux et interinstitutionnels.



1.9. Les autres outils de l'ARES et les autres bailleurs de fonds. Concernant la recherche, l'UNIKIN entretient des relations de coopération non seulement avec la Belgique (ARES et/ou VLIR) mais elle noue des relations de partenariat avec les universités et les grandes Ecoles des autres pays du monde. Dans cette rubrique nous avons donné l'accent sur la coopération institutionnelle avec l'ARES sans aborder les autres outils de cette académie ni les formes de coopération avec le VLIR ou avec les institutions des autres pays. Ceci reste une matière à poursuivre.

1.10. Leçons apprises. En plus des acquis en faveur de l'UNIKIN, il est important de souligner quelques leçons apprises dans cette coopération : (i) l'orthodoxie dans la gestion des projets et de l'institution, (ii) le principe de suivi et évaluation des projets, (iii) la transversalité dans le travail de recherche, (iv) la compréhension et le respect dans le travail en binôme entre le Nord et le Sud et, entre le Sud et le Sud,

(v) le souci de créer de nouveaux liens et/ou de nouvelles pistes de recherche, (vi) la volonté de pérenniser tout projet entamé.

Georges Mvumbi Lelo, Professeur, Coordonnateur AI ARES-UNIKIN

Références :

1. La coopération universitaire internationale, cahiers de l'Association Internationale des Universités, N° 9, p171 ;
2. Université Lovanium 1954-1964, Xème anniversaire, Leopoldville, République du Congo, 1964, Eds M & L Symons, Louvain, Belgique, P183 ;
3. Université Lovanium de Kinshasa, liste des diplômés, presses universitaires Lovanium, Eds 1970, Kinshasa, p54 ;
4. Université Nationale du Zaïre, presses universitaires du Zaïre, 1974-1975, p230 ;
5. Recueil des témoignages sur Jacob Sabakinu Kivilu, publications de l'Institut pour la Démocratie et le Leadership Politique, 2021, Kinshasa, RDC, p51 ;
6. Miti Tseta Félicien, rapport de la coopération universitaire institutionnelle, ciuf-unikin, 2001-2015, p7 ;
7. Université de Kinshasa, plan stratégique 2023-2028, Ministère de l'ESU, juin 2023, presses universitaires de Kinshasa, juin 2023, p10.



J'aime l'Hebdo, je le lis et je le diffuse partout

DE LA RECHERCHE ET DES CONFERENCES

Lundi 19 février 2024 à 10 heures. Lancement des activités sur l'apprentissage et la vulgarisation de l'outil d'inventaire et de planification à la recherche (OIPR en sigle), dans toutes les facultés de l'Université de Kinshasa. Le go a été donné à la faculté des Sciences Economiques et de Gestion. Le Recteur de l'université de Kinshasa, le Professeur Jean-Marie Kayembe a souligné que l'OIPR permet aux chercheurs d'enregistrer leurs informations. Pour sa part, la Secrétaire Générale à la recherche, la Professeure Marie-Claire Yandju a signifié que l'OIPR est en même temps une banque et un miroir qui permet aux chercheurs de déposer tout ce qui leur est précieux (connaissances, recherches, projets...), qui leur permet de s'enrichir et ceux qui vont s'y approcher. Il est le reflet de l'image qu'ils projettent dans le monde face à eux-mêmes et face aux autres. Signalons que la démonstration de l'OIPR s'est poursuivie, durant toute la semaine, dans toutes les autres facultés par les Professeurs Danny Ntungisa et Igor Matonda. Il s'agit de la Faculté des Sciences et Technologie, de la Faculté Polytechniques, de la Faculté Pétrole et Gaz, de la Faculté de Psychologie et Sciences de l'Education, de la Faculté des Sciences Agronomiques et Environnement, de la Faculté de Médecine Vétérinaire, de la Faculté de Médecine dentaire, de la Faculté de Médecine et de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques.





Mardi 20 février 2024 à 10 heures : il s'est tenu, à la Bibliothèque Numérique de la Faculté de Médecine, sous la supervision du Recteur, le Professeur Jean-Marie Kayembe, une soutenance de thèse intitulée : « Nodules et cancers thyroïdiens, épidémiologie et performance diagnostique de l'échographie en milieu hospitalier congolais », par le doctorant John Bukasa Kabamba de la Faculté de Médecine. Les nodules thyroïdiens étant fréquents dans le monde, la cytoponction et l'analyse anatomopathologique identifient ceux qui sont cancéreux. En République démocratique du Congo (RDC), la prévalence des nodules et des cancers de la thyroïde n'a pas encore été évaluée. L'objectif de cette thèse consistait à déterminer la fréquence des nodules et des cancers thyroïdiens, en rechercher les facteurs de risque et évaluer la performance du score échographique EU-TIRADS dans la sélection des nodules suspects de malignité.

Les études hospitalières et rétrospectives du Dr Bukasa ont porté sur la période allant de 2005 à 2019 et ont analysé les données de plusieurs séries des patients âgés de 18 ans ou plus ayant présenté une pathologie thyroïdienne ou une pathologie cancéreuse à Kinshasa, Lubumbashi et Bukavu. La fréquence et les facteurs de risque des nodules thyroïdiens ont été évalués chez 888 patients suivis pour pathologie thyroïdienne aux Cliniques Universitaires de Kinshasa et les associations modélisées dans une régression logistique multiple. Chez 549 patients ayant subi une thyroïdectomie, la place de l'échographie de la thyroïde, à travers la performance du score EU-TIRADS, dans le dépistage des nodules suspects de malignité, a été déterminée à la lumière des résultats de l'examen anatomopathologique pris comme standard. La sensibilité, la spécificité, la valeur prédictive positive et

négative du score EU-TIRADS et l'indice de Youden ont été calculés. L'évaluation de la performance de l'échographie a été faite à l'aide de la courbe ROC. La fréquence relative du cancer de la thyroïde parmi d'autres cancers a été évaluée dans une série de 6106 patients vus à Kinshasa. La régression logistique a été utilisée pour rechercher les corrélats de ce cancer avec calcul des ORs et leurs intervalles de confiance à 95 %. La fonction thyroïdienne a été évaluée chez 106 patients porteurs de cancer de la thyroïde à Kinshasa à la recherche d'une association entre cancer de la thyroïde et hyperthyroïdie pour en épinglez les particularités éventuelles en milieu congolais.

Les résultats de cette thèse indiquent que les nodules thyroïdiens sont fréquents et prédominent chez les femmes (92,6 % vs 7,4 % ; $p = 0,03$). Les porteurs des nodules sont plus âgés que les non porteurs ($43,7 \pm 11,7$ ans vs 38 ± 12 ans $< 0,001$). Une masse cervicale est leur plainte principale. La multiparité et les antécédents familiaux de goitre (38,3 % vs 27,4 % ; $p = 0,003$) sont les facteurs de risque significatifs chez les femmes. Le délai de consultation est le plus souvent > 3 ans (47,3 % vs 20 % ; $p < 0,001$). Les nodules malins (21,7 % de cas) prédominent aux âges extrêmes (< 20 ans et > 60 ans). Le cancer de la thyroïde affecte plus les hommes que les femmes (30,9 % vs 20,1 % ; $p = 0,024$) et concerne à l'échographie les nodules solides (28,6 %), hypoéchogènes (39,7 %), les macronodules (32,7 %) avec microcalcifications (59,4 %) et adénopathie satellite (63,5 %). La proportion des nodules malins augmente avec le score EU-TIRADS : pour les scores 4 et 5, respectivement 31,3 % et 40,4 % des nodules sont malins. Le cancer de la thyroïde, plus souvent un carcinome papillaire ou vésiculaire, occupe le onzième rang de tous les cancers en milieu hospitalier de Kinshasa où le cancer du sein et du col utérin sont les plus fréquents chez la femme et le cancer de la prostate chez l'homme. Dans 4,7 % le cancer de la thyroïde était associé à l'hyperthyroïdie. Le carcinome papillaire (deux cas), folliculaire (deux cas) et le lymphome (un cas) étaient les types de cancer impliqués. L'hyperthyroïdie résultait du goitre toxique nodulaire (20 %) ou multinodulaire (80 %). En conclusion, les résultats du Dr Bukasa confirment que Les nodules et cancers de la thyroïde sont fréquents en milieu hospitalier congolais, et que la vulgarisation du score échographique EU-TIRADS constitue un atout pour la sélection des nodules suspects de malignité afin d'améliorer la prise en charge du cancer de la thyroïde.

Félicitations au nouveau Docteur, à son promoteur, le Professeur Jean-René M'Buyamba Kabangu et à ses co-promoteurs, le Professeur Dr Pascal BAYAULI MWASA (UNIKIN) et le Professeur Albert BECKERS (ULiège, Belgique).

Judi 22 février 2024 à 10 heures : il s'est tenu, à la Bibliothèque Numérique de la Faculté de Médecine, sous la supervision de l'Administrateur du Budget, le Professeur John Kigotsi, une soutenance de thèse intitulée : « Evaluation des techniques d'enseignement du vocabulaire utilisées dans certaines écoles de Mbujimayi », par le doctorant Franklin TSHIMANGA BUKASA de la Faculté des Lettres et Sciences humaines. Cette étude qualitative mixte avait pour objectif la résolution des problèmes de disconvenance soupçonnée entre le vocabulaire (qui est multidimensionnel) et les techniques utilisées pour son enseignement. La question de recherche soulevée était la suivante : « dans quelle mesure est-ce que les techniques couramment utilisées pour enseigner le vocabulaire aident les enseignants à couvrir, si pas tous, mais la grande majorité des aspects du vocabulaire ? »



Pour y arriver, le Dr Tshimanga a identifié les techniques utilisées pour enseigner le vocabulaire et en évaluer l'efficacité en vérifiant les types d'informations lexicales données aux élèves par leurs formateurs. Le dictionnaire pour l'apprentissage d'une langue contenant des informations nettement similaires aux aspects du vocabulaire et sa consultation étant vivement recommandée par le programme national d'anglais, ce travail a également cherché à découvrir ce que pensent les enseignants de l'utilisation du dictionnaire comme technique d'enseignement du vocabulaire.

Après collecte des données par l'observation de deux leçons de chacun des 50 enseignants ciblés par échantillonnage dirigé et un questionnaire d'enquête leur administré, les résultats suivants ont été trouvés par la méthode d'analyse de contenu : (i) les techniques utilisées pour enseigner le vocabulaire sont principalement visuelles ; (ii) avec ces dernières, les enseignants ne se bornent qu'à enseigner le seul sens du mot concerné par le contexte ainsi qu'implicitement sa prononciation et orthographe ; (iii) prenant en considération les aspects des mots enseignés comparativement à ceux existant, les techniques utilisées ont été jugées peu efficaces et un tel enseignement hautement préjudiciable pour les apprenants, et (iv) le dictionnaire et son utilisation dans l'enseignement du vocabulaire sont loin d'intéresser ces enseignants. Vu ce qui précède, l'auteur a suggéré un éclectisme profondément dominé par l'utilisation du dictionnaire pour permettre aux apprenants d'approfondir et d'élargir le vocabulaire. Il n'a pas négligé l'organisation des exercices de fixation et consolidation du vocabulaire ainsi que le recyclage des enseignants.

Félicitations au nouveau Docteur, à son promoteur, le Professeur Frank BUHENDWA MUNGANGA et à son co-promoteur, le Professeur Albin MAJAMBO KALONDA



URDD – UNIKIN, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au-delà du *fufu*, de la *chikwangue* et autres dérivés, le pain, les beignets, les cakes, le spaghetti à base de la farine de manioc sont désormais disponibles en RDC

C'est depuis sa thèse de doctorat commencée dans les années quatre-vingt que la Professeure Marie-Claire Yandju, spécialiste en biologie moléculaire, responsable du laboratoire de Microbiologie Appliquée et Nutrition de la faculté des Sciences et Technologies de l'Université de Kinshasa et Secrétaire Générale Chargée de la recherche de la même institution a consacré ses recherches sur l'amélioration de la chaîne de valeur du manioc.

En effet, le manioc est un aliment de base pour les populations de la République Démocratique du Congo. Sa production est estimée entre 20 et 30 millions de tonnes par an. Il est transformé en farine pour faire le *fufu*, la *chikwangue*, les desserts et d'autres dérivés. Mais sa production et son traitement ont été pendant longtemps artisanaux et laissés surtout aux seuls petits agriculteurs, en l'occurrence les femmes paysannes dans les milieux ruraux. Ces dernières se confrontent aux différents défis de la transformation du manioc comme celui du séchage, dépendante en grande partie de la lumière du soleil. Et de plus, l'utilisation de la farine de manioc était interdite dans la pâtisserie. Seule la farine de blé devrait servir à la fabrication des pâtisseries auxquelles aspirent les citadins. Cette situation profita largement aux producteurs du blé.

Mais la pandémie à coronavirus et la guerre en Ukraine, avec leur corolaires (rupture de stock et perturbation de l'approvisionnement en différents produits comme la farine de froment), firent prendre au gouvernement congolais la conscience de la valorisation de l'économie nationale qui devrait s'appuyer sur la production locale. En 2020, une loi promulguée par le Ministre de l'industrie autorisa l'introduction d'une quantité de 20% de farine du manioc panifiable dans la fabrication des produits de la boulangerie. Cette mesure est une opportunité pour les différents producteurs car l'extension de l'utilisation des produits locaux dans l'industrie est une valorisation de la femme paysanne congolaise des milieux ruraux. C'est une lutte contre la féminisation de la pauvreté et surtout la transformation dans la mentalité en vue de la valorisation des produits endogènes.

A travers sa structure, en dehors des recherches des méthodes adéquates dans la production et la transformation du manioc, des formations sont données aux boulangers et pâtisseries sur l'utilisation de la farine de manioc dans les pâtisseries.



POLITIQUE ANTI-PLAGIAT

Environ 30 % des mémoires de DEA et des thèses de doctorat présentent encore après analyse anti-plagiat des similitudes de plus de 15 %.

Pour éviter cela, nous vous rappelons les trois règles d'or, à savoir:

- 1) Paraphraser vos sources autant que vous le pouvez (jusqu'à 100 % du document que vous rédigez)
- 2) Mettre entre guillemets les citations, expressions ou articles de lois repris de manière intégrale (jusqu'à 15 % du document que vous rédigez)
- 3) Ne pas oublier de mettre des références bibliographiques à tout texte emprunté ou paraphrasé.

Pour rappel, le SGR va étendre l'utilisation et l'application de ce logiciel aux finalistes de 1er et 2^{ème} cycles de l'UNIKIN, et ce en vue d'y instaurer la culture de la qualité et la promotion des valeurs dans notre pratique quotidienne ainsi que dans notre mode de vie à l'Université de Kinshasa.

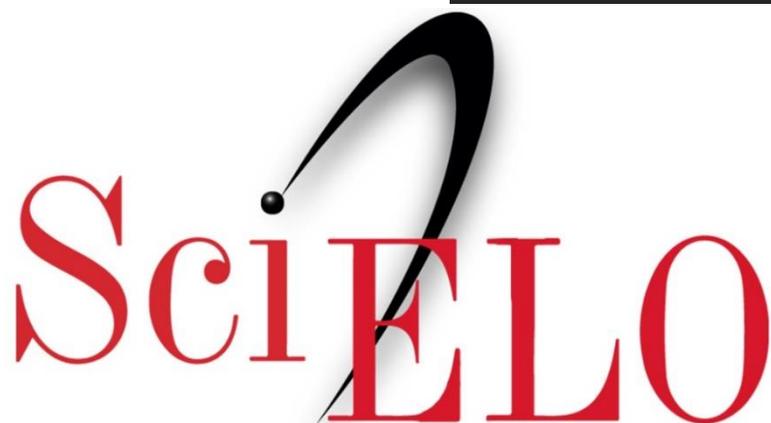


Compilatio .NET

LOGICIEL D'AIDE À LA DÉTECTION DE PLAGIAT

Attention aux Revues Prédatrices. Pour accéder à la liste (non exhaustive) de ces revues, cliquez sur <https://www.openaccessjournal.com/blog/predatory-journals-list/>.

En cas de doute, n'hésitez pas à entrer en contact avec les experts du SGR.



SCIMAGO
INSTITUTIONS
RANKINGS

B R È V E S

- Après avoir obtenu un certificat universitaire professionnel à Rabat en 2023 dans le cadre d'une formation transdisciplinaire intitulée "Aligner son projet de développement sur les enjeux écologiques" et organisée par la Fondation internationale des études et recherches pour le développement international (FERDI), l'Agence française de développement (AFD) et l'Université Mohamed VI Polytechnique, le Dr Serge BOIKA MONGU, assistant de recherche au Centre interdisciplinaire en imagerie médicale des Cliniques universitaires de Kinshasa (CIRIMED/ CUK) de l'Université de Kinshasa vient d'obtenir, après sélection compétitive, une inscription à l'Institut des hautes études du développement durable (IHEDD, France) pour concourir dans le programme intitulé "Renforcement des systèmes de santé et des politiques de lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles". Cette formation pointue qui se tiendra d'ici fin 2024 à Clermont-Ferrand (France) est organisée à l'intention des concepteurs et porteurs de projets de recherche et de développement durable. De nombreux participants venant de 12 pays africains y prendront part, et Serge Boika sera le plus d'entre eux. Pour information, Serge Boika a été certifié en environnement et développement durable par l'institut de la francophonie pour le développement durable (IFDD), en suivi et évaluation des projets de recherche et de développement par l'AFD, et en soins palliatifs et en santé environnementale via France université numérique.



Dr Boika à la fin de sa formation à Rabat

- **Une boîte à idées** est disponible au SGR. Vos avis et suggestions sont les bienvenus et elles comptent pour beaucoup.

SAVE THE DATE

- **Le 26 février 2024** : Le Secrétariat Général à la Recherche poursuit ses activités inter-facultaires de vulgarisation et de formation de l'OIPR aux autorités facultaires et départementales ainsi qu'aux professeurs disponibles des Facultés de Droit, des Lettres et Sciences humaines, ainsi que des Sciences Sociales, Politiques et Administratives.

UNIVERSITE DE KINSHASA
SECRETARIAT GENERAL A LA RECHERCHE

Organise

APPRENTISSAGE ET VULGARISATION DE L'OUTIL D'INVENTAIRE ET DE PLANIFICATION DE LA RECHERCHE (OIPR), DANS TOUTES LES FACULTES

19 Au 23 FEV 2024

OIPR
Outil d'Inventaire et de Planification de la Recherche



- **Du 24 au 29 février 2024.** L'Association des professeurs de l'Université de Kinshasa (APUKIN) tiendra un colloque scientifique sur le thème « **Quinquennat 2 du Président de la République : quelle gouvernance pour une mandature réussie ?** ». Ce colloque vise à produire des réflexions destinées à accompagner le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo dans l'atteinte des six objectifs qu'il s'est fixés pour son second mandat, ainsi que de ses trois axes prioritaires, tels que déclinés dans son discours d'investiture du 20 janvier dernier. Pour y arriver, l'APUKIN a lancé un appel à communications qui s'adresse aux professeurs, aux chercheurs ainsi qu'aux acteurs économiques et socio-politiques. Les actes de ce colloque feront l'objet d'une publication et seront transmis à la Présidence et au prochain Gouvernement. Dix thématiques seront explorées au cours de ce colloque, à savoir l'économie, l'éducation, la santé, la sécurité et défense, l'énergie, l'aménagement du territoire, l'amélioration de la gouvernance, la diplomatie, la justice et la promotion du genre.
- **Séminaires inter- et intra-facultaires sur les revues indexées et la politique anti-plagiat de l'UNIKIN**
- **Soutenances publiques de thèses** : tous les jeudis et vendredis à 10H00 à la Bibliothèque numérique de la faculté de Médecine

RAYON LECTURE

A lire et/ou à relire !

- Les professeurs Freddy Bangelesa (Ecole de Santé), Félicité Langwana (Faculté des Sciences sociales, politiques et administratives) et Hypolite Muhindo Mavoko (Faculté de Médecine) ainsi que le Docteur Trésor Zola Matuvanga (Faculté de Médecine) ont participé à la rédaction d'un ouvrage collectif publié en allemand et intitulé « Handbuch Demokratische Republik Kongo ».



Handbuch Demokratische Republik Kongo

Geschichte, Politik, Gesellschaft, Kultur

Julien Bobineau/Philipp Gieg/Timo Lowinger (Hg.)

Frank & Timme

Inhaltsverzeichnis

Vorwort Debora Kayembe	9
---------------------------------	---

EINLEITUNG

1 Einleitung Julien Bobineau, Philipp Gieg & Timo Lowinger	13
---	----

GRUNDLAGEN

2 Geographie Ferdinand Paesler	27
3 Klima Freddy Bangelesa	43
4 Natürliche Ressourcen Jules Masuku Ayikaba	67
5 Demographie Tom De Herdt, Wim Marvoet & Benjamin Kanze Muhoza	83

GESCHICHTE

6 Der Kongo in der Geschichtsschreibung Magha-A-Ngimba Charles Gimba	109
7 Präkoloniale Geschichte Julien Bobineau	131

© Frank & Timme Verlag für wissenschaftliche Literatur

5

19 Wirtschaft und Wirtschaftspolitik Crispin A. Enagogo	349
20 Infrastruktur Timo Nothdurft	361
21 Zivilgesellschaft Kirsten Van Houten	371
22 Außenbeziehungen Philipp Gieg	387
GESELLSCHAFT	
23 Medien Marie-Soleil Frère & Pierre N'sana Bitentu	417
24 Bildungswesen Yves J. Lumingu Manzanza	439
25 Gesundheitssystem Hypolite Muhindo Mavoko & Trésor Zola Matuvanga	461
26 Frauenrechte Marie-Rose Bashwira	471
27 Religion Yves Kingata	481
28 Sprachen Martin Pleus	503
29 Sprachpolitik Martin Pleus	547
30 Sport Julien Bobineau	567

© Frank & Timme Verlag für wissenschaftliche Literatur

7

KULTUR

31 Kunst Julien Bobineau	585
32 Musik Hauke Dorsch & Clémentine Nkongo	599
33 Frankophone Literatur Julien Bobineau	615
34 Film Sarah Stein	633
35 Mode Hanna Rössner	645
36 Ess- und Trinkkulturen Félicité Langwana Kwani	657
Herausgeber und Beitragende	667

8

© Frank & Timme Verlag für wissenschaftliche Literatur

RAYON LECTURE

A lire et/ou à relire !

- Le Professeur Ngbolua a participé à la réalisation de deux articles dans *Orapuh Journal* dont l'un porte sur les désordres hématologiques chez 50 patients tuberculeux en traitement à la Clinique Monkole et l'autre sur le profil épidémiologique de patients hypertendus suivis à l'Hôpital Général de Kinshasa (ex-Mama Yemo)
- Les professeurs Pius Mpiana, Jean-Paul Ngbolua, Dorothee Tshilanda, Ben Gbolo et Damien Tshibangu ont publié dans *Orapuh Journal* un article portant sur l'activité anti-falcémiant de *Senna occidentalis*, une plante utilisée en médecine traditionnelle congolaise.
- La revue « Cahiers Africains des Droits de l'Homme et de la Démocratie ainsi que du Développement durable » de l'Université de Kinshasa vient de publier son 81^{ème} numéro. Pour rappel cette revue fait partie des revues indexées de l'Université de Kinshasa.

ISSN : 2791-1063 (Imprimé) - ISSN : 2791-1071 (En ligne)



Cahiers Africains des Droits de l'Homme et de la Démocratie
ainsi que du Développement durable



REVUE AFRICAINE INTERDISCIPLINAIRE

ACCUEIL	PRÉSENTATION DE LA REVUE	LIGNE EDITORIALE	APPARTENANCE	COMITÉ DE REDACTION	COMITÉ SCIENTIFIQUE	SOUMETTRE UN ARTICLE
---------	--------------------------	------------------	--------------	---------------------	---------------------	----------------------

Nouvelle parution

Cahiers Africains des Droits de l'Homme et de la Démocratie
ainsi que du Développement durable

Numéro 81 Volume 01 Octobre - Décembre 2023

[Consulter les articles](#)

Rechercher

TOUS LES NUMEROS

Numéro 81 - Vol. 1 - Octobre-Déc. 2023	Voir les articles
Numéro 80 - Vol. 2 - Juillet-Sept. 2023	Voir les articles
Numéro 80 - Vol. 1 - Juillet-Sept. 2023	Voir les articles
Numéro 79 - Vol. 3 - Avril-Juin 2023	Voir les articles
Numéro 79 - Vol. 2 - Avril-Juin 2023	Voir les articles
Numéro 79 - Vol. 1 - Avril-Juin 2023	Voir les articles

SYSTÉMATISATION DE L'INTERVENTION ÉTATIQUE DANS LA LIQUIDATION SUCCESSORALE. UNE SOURCE DES RESSOURCES LAISSÉE POUR COMPTE

Par

William KABEYA BADIAMBUJI

Professeur Associé à l'Université Officielle de Mbuji-Mayi (UOM)
Avocat au Barreau du Kasai-Oriental

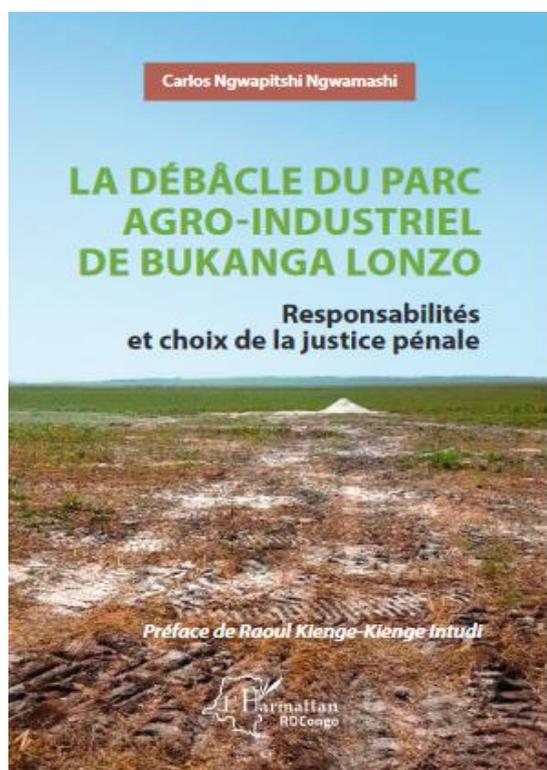
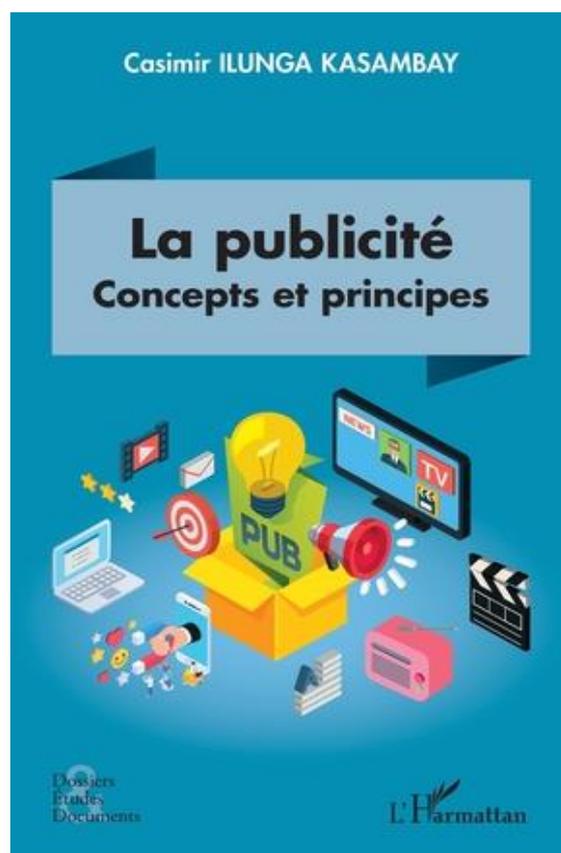
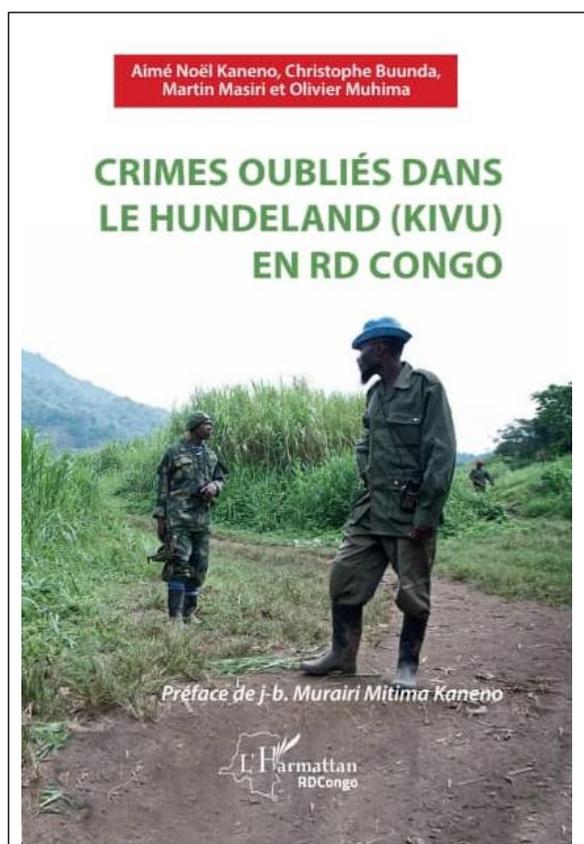
L'OBLIGATION D'ÉPUISER LES VOIES DE RECOURS INTERNES EN CAS DE DÉPASSEMENT DE DÉLAI RAISONNABLE AU REGARD DE LA JURISPRUDENCE DE LA COUR AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES : EXAMEN DE L'AFFAIRE GOZBERT HENERICO CONTRE LA RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

Par

Patrick ANE-ANE LETA

Assistant à la Faculté de Droit de l'Université de Kinshasa





Fier d'être de l'Unikin, la fille aînée !

Pour le Comité de Gestion de l'UNIKIN

Prof Jean-Marie Kayembe, Recteur ; Prof Eustache Banza, SGAC ; Prof Marie-Claire Yandju, SGR ; Prof Bruno Lapika, SGADM ; Prof John Kigotsi, AB.



Excellent
MOIS de
FEVRIER

Pour tous contacts et informations
Professeur Patrick Memvanga Bondo : +243 819957883